

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET DE SEJOURS

– Mise à jour 07/01/2025

Article 1 - Objet de la réservation :

Les parties déclarent que les locaux objet de la réservation sont mis à disposition meublés à titre temporaire dans le cadre d'une location d'hébergement saisonnier avec des prestations para-hôtelières et de spa. La présente réservation n'a pas pour objet des locaux loués à usage d'habitation principale ou usage mixte professionnel. En conséquence, elles conviennent que leurs droits et obligations respectifs seront régis par les stipulations des présentes conditions générales systématiquement acceptées lors d'une réservation sur des plateformes de réservation mais également transmise avec le mail de confirmation de séjour une fois votre demande de réservation validé par nos soins, acceptation sans réserve.

L'occupation cesse de plein droit à l'expiration de la date et heure fixée dans la confirmation de réservation reçu par mail, sans qu'il soit besoin de donner congé ou en cours de séjour dans le cas du dépassement du nombre de personnes occupants déclarés et/ou manquement grave, de bruit anormal gênant pour le voisinage comme une fête avec musique élevée et ne respectant pas les horaires de la loi française, cris, dispute des occupants... (Liste non exhaustive).

L'hébergement ne pourra être prorogée sans l'accord préalable et écrit de la Société "**domaine 669**" et selon les disponibilités. Tout manquement ou prolongation de séjour sans accord, sera soumis à pénalités financières selon la grille de tarification des hébergements au moment de la période de mise à disposition et selon ces conditions générales et pourra faire objet également d'une évacuation des lieux par tous moyens nécessaires. Tout séjour écourté ne donnera en aucun cas lieu à remboursement partiel du séjour. Tout séjour débuté est dû en totalité selon nos conditions d'annulation.

Le propriétaire réside dans une partie du domaine, la piscine et les extérieurs sont en espace partagés en cas de location d'autre gîte.

Article 2 – 2.1 Disponibilités de l'hébergement -2.2 Dépôt de garantie – 2.3 Paiement de la réservation – 2.4 Taxe de séjour :

1. Disponibilités de l'hébergement : Le contrat prend effet le jour d'arrivée à partir de 16h00, 19h la suite Spa love room et cesse de plein droit le jour du départ à 10h00.

La remise des clés aura lieu directement devant l'hébergement, après vérification que le solde de la réservation, le dépôt de garantie, et la taxe de séjour soient effectivement réglés par le titulaire de la réservation.

Si le titulaire de la réservation souhaite prendre possession des lieux loués en dehors des heures proposées dans le mail ou SMS reçu 48 heures avant l'arrivée par la Société "**domaine 669**", il devra contacter la société, qui lui communiquera les conditions de remise des clés, et ce, sous condition que le solde de la location, le dépôt de garantie, et la taxe de séjour soient préalablement réglés par le titulaire.

Si le titulaire de la réservation ne peut pas arriver le premier jour de la location, il est impératif qu'il en avise la société "**domaine 669**" avant le jour d'arrivée indiqué dans la confirmation de séjour, afin d'éviter que le logement réservé ne soit reloué.

Un départ plus tard est possible sous accord moyennant le prix d'une nuitée supplémentaire (uniquement si l'hébergement n'est pas reloué le jour même).

2. Dépôt de garantie : Un dépôt de garantie vous sera demandé **par Pré autorisation empreinte carte Bancaire son montant est de 2000 euros pour les hébergements "Le mas" et " La villa", 1000 euros pour "la Suite Villa" et à partir de 500 euros pour les séances privative spa 2h et la "Suite Spa love room"**

Cette pré autorisation sera chargée dans les jours précédant votre arrivée sur la carte fournie lors de la réservation, possible de la réaliser sur plusieurs cartes pour cela merci d'indiquer à la Société "domaine 669" les infos cartes avant votre arrivée. (Sans dépôt de garantie le séjour ne pourra avoir lieu et votre réservation sera annulée automatiquement avec la facturation du total de votre séjour en pénalités.)

N'oubliez pas de prévoir un plafond de dépense carte bancaire suffisant en augmentant votre plafond, beaucoup de carte ont un plafond insuffisant au vue des montants de garantie, pensez que vous aurez également le solde de votre réservation qui sera prélevé. Le montant du dépôt de garantie est destiné à couvrir les services et prestations supplémentaires commandés durant le séjour (petit-déjeuner, repas/traiteur, excursions, services complémentaires, etc...) mais aussi pour les dommages et/ou dégradations du logement, du mobilier et objets le garnissant, ainsi que les pertes de clefs ou d'objets tels que serviettes de piscine de toilette et autres accessoires sans que cette liste soit limitative....

Il sera libéré suite à votre départ dans un délai de 72 heures suivant la fin du séjour par libération de la Pré-Autorisation, déduction faite le cas échéant des sommes couvrant les éléments édictés ci-dessus.

3. Paiement de la réservation : Une empreinte de carte bancaire de 30% du montant du séjour sera prise lors de la réservation de l'hébergement. Il sera payé par la carte bancaire ayant servi à la réservation, vos informations carte sont traitées en interne via le TPE physique de la société et par sa gérante. Elles seront chiffrées par le biais de l'utilisation du protocole de sécurisation SSL et conservées avec un chiffrement de type AES-256. Bien qu'aucune méthode de transmission sur Internet ou de stockage électronique ne soit sûrs à 100 %, nous suivons toutes les exigences de la norme PCI-DSS et mettons en œuvre des normes supplémentaires généralement reconnues par l'industrie.

Cette empreinte sera encaissée le jour de votre arrivée dans le logement avec le solde. Sans empreinte de carte la réservation ne sera pas confirmée. Le paiement du solde du séjour se fera dans un premier temps sous forme de Pré autorisation sur la carte bancaire ayant servi à la réservation dans les jours précédant votre arrivée puis un débit le jour de votre arrivée dans l'hébergement sur la carte fournie lors de la réservation, **ce paiement est automatique, vous devrez donc veiller à ce que le plafond de votre carte le permette, mais également si votre carte possède un code de protection numérique de confirmation ou s'il s'agit d'une carte virtuelle à nous contacter par téléphone afin de faire la manipulation ensemble.** Pour les règlements en espèces ils doivent se faire lors de votre arrivée sans que la personne qui vous accueille soit contrainte de vous le demander.

Pour les règlements par chèques-vacances soit ANCV, ce règlement sera accepté uniquement s'il nous est présenté 1 mois avant votre arrivée, ce moyen de paiement fera l'objet d'une facturation de commission pour traitement de 6% soit 30 euros par tranche de paiement de 500 euros, (envoi en recommandé des titres de paiement avec assurance valeur). Le règlement ANCV ne pourra donner droit à aucun remboursement en cas d'annulation quelques soit la date d'annulation.

Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

Tout séjour débuté est dû en totalité selon nos conditions d'annulation ci-dessous.

En cas d'annulation de séjour à - de 45 jours les pénalités d'annulation seront directement prélevées sur la carte bancaire ayant servi à la réservation au moment de votre annulation.

4. La taxe de séjour : Elle est collectée pour le compte de la municipalité d'Alès, elle est incluse dans notre tarif à la nuitée

Article 3 – 3.1 Assurance – 3.2 Responsabilités – 3.3 Utilisation Internet et réseau Wifi – 3.4 Assurance facultative :

1- Assurance : Les clés seront remises lors de votre arrivée, vous en serez responsable. Vous vous engagez à rendre l'hébergement en fin de période à l'heure prévue, avec tous ces équipements en parfait état, les poubelles vidées dans les conteneurs prévus à cet effet, la vaisselle, le barbecue, four, micro-ondes, nettoyés et rangés. **Le locataire titulaire de la réservation est tenu de s'assurer auprès d'une compagnie d'assurances contre les risques de vol, perte, ou dégradation de ses objets personnels, d'incendie, de bris de glace et de dégâts des eaux, ainsi que les risques de dégradations qu'il pourrait occasionner sur le mobilier donné en location de son fait ou par sa négligence éventuelle. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale et fournir une attestation à la société "domaine 669" au plus tard le jour de son arrivée.**

Dans l'hypothèse contraire, il doit intervenir auprès sa compagnie d'assurance et lui réclamer l'extension de garantie, ou bien souscrire un contrat particulier au titre des clauses villégiatures, nous vous proposons cette assurance au travers de notre Multirisque Soleil auprès de notre partenaire Assurever.

Le locataire devra être en mesure de justifier de la souscription de cette assurance à première demande. Les parties conviennent que la société "**domaine 669**" ou son représentant ne pourra jamais être inquiété en cas de vol, perte ou dégradation d'effets personnels appartenant au locataire.

2-Responsabilités :

La responsabilité de la société "**domaine 669**" ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat, en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyen de transport et /ou communications, inondation, incendie. La société "**domaine 669**" ne répondra en aucun cas des dommages matériels ou corporels indirects, préjudice indirects pertes ou tout autre dommage qui pourraient découler de la réalisation de la prestation, quel que soit le de la société "**domaine 669**" fondement du régime de responsabilité concerné. En cas de réclamation reconnue par la société, sa responsabilité est limitée au renouvellement de la prestation, sans aucune indemnité et/ou pénalité ne puissent être réclamée à quelque titre que ce soit.

Vous vous engagez également à vous tenir en bon père de famille, surveiller les enfants et vous déclarez avoir compris que l'utilisation de la piscine est exclusivement pour l'usage des occupants inscrits sur la confirmation de réservation des gîtes de la propriété est livré à VOTRE seule surveillance.

La responsabilité de la société "**domaine 669**" ou de son représentant n'est pas engagée en cas de vol ni d'accident.

Les enfants en bas âge doivent être sous la surveillance étroite et continue de leurs parents.

Aucun bassin (piscine et spa) **n'est surveillé, et ne dispose ni de barrières ni d'aucun système de protection fiable à 100%. Les enfants doivent être sous la surveillance permanente de leurs parents. La couverture dôme de piscine n'est pas sûre à 100%.**

Une vigilance accrue est donc nécessaire pour la sécurité de vos enfants.

En cas d'accident ou de noyade, le propriétaire ne pourra être tenu responsable ou attaqué juridiquement. Aucun mineur ne doit rester seul sans surveillance à proximité ou dans la piscine, et sont interdit dans le spa.

Les évènements ne sont pas autorisés mais vous devrez être vigilant sur tous les bruits de nature à gêner intempestivement et irrespectueusement le voisinage, notamment ceux émis par les appareils de audio en puissance maximal, télévision, enceinte portative et autres comme les cris intempestifs d'enfants ou adultes alcoolisés. Je vous rappelle que le tapage nocturne lorsque le bruit est persistant et qu'il perturbe significativement la tranquillité pendant les heures de nuit, définies comme étant entre 22h et 7h, le voisinage peut faire appel aux services de l'état tels que la gendarmerie afin de faire respecter la loi. En cas de tapage nocturne constaté et d'amende par les forces de l'ordre celle-ci restera à votre charge intégralement. Afin de respecter la tranquillité de tous nous demandons qu'à partir de 22h les bruits soit contenus et respectueux. Nous ne fournissons aucun disposition de diffusion musicale, une sono (grosse enceinte) extérieure installé sur les jardins et espace extérieur de la propriété est interdite. **En cas de débordement de nuisance, vous serez seul responsable si les forces de l'ordre interviennent et verbalisaient les faits, de même en cas de procédure judiciaire ou la société jack Bonnet se retournera vers votre responsabilité personnelle. En cas de débordement extrême nous nous gardons la possibilité de mettre fin à votre séjour sans préavis et sans remboursement. Le nombre de personnes maximum pouvant entrer dans les lieux, ne devra pas être dépassé, à savoir le nombre inscrit sur votre confirmation de réservation. Tout manquement à ces points entraînera automatiquement une pénalité retenue sans justificatif de notre part sur votre dépôt de garantie. Tout dépassement du nombre de participants entraînera une expulsion définitive de l'hébergement pour l'ensemble des personnes s'y trouvant et ceci sans pénalité de remboursement de notre part pour séjour écourté.**

Vous êtes garant de la sécurité des personnes séjournant avec vous dans le bien, la surveillance des mineurs est obligatoire lors des baignades, piscine et spa, lors des sorties dans le jardin et sur les terrasses. En cas d'accident dans les jardins ou noyade dans la piscine et/ou spa, la société "**domaine 669**" et son représentant ne pourront être tenus responsables ou attaqués juridiquement. Aucun mineur ne peut rester seul sans surveillance dans le bien, les jardins, le spa ou à la piscine. La propriété ne dispose pas de personnel de surveillance, les mineurs sont donc sous l'entière responsabilité de leurs parents notamment dans les espaces piscine et Spa.

Toute casse, non-fonctionnement... devra nous être signalé par écrit, dans les 24 heures suivant votre arrivée pour les dysfonctionnements et dans les 4 heures suivant l'événement pour tout sinistre survenu dans l'hébergement, ses dépendances ou accessoires durant votre séjour. Vous ne pourrez exercer aucun recours contre la société "**domaine 669**" ou son représentant en cas de vol et dégradations dans les lieux mis à dispositions.

3 - Utilisation du Wifi et Réseau Internet : nous attirons votre attention sur le fait que tout usage du réseau internet et wifi mis à votre disposition gratuitement doit être fait selon les usages et règlements en vigueur en France Hexagonale et d'Outre-Mer. A cette fin, toute utilisation de plateforme, application, VPN ou moyen permettant le téléchargement, streaming, visite de site frauduleux est **totalelement interdit**. Le téléchargement illégal, appelé couramment « piratage », prive les créateurs de leurs rétributions et représente un danger pour l'économie du secteur culturel. Il vous expose en outre, vous et votre entourage, à des contenus inappropriés (pornographie, violence...) et/ou malveillants (virus, spams...).

En l'absence d'autorisation des détenteurs des droits sur ces œuvres, les faits constatés peuvent constituer une infraction pénale et entraîner des poursuites devant le tribunal de police pour contravention de négligence caractérisée (**punie d'une peine maximale de 7500 euros pour les personnes morales**).

L'utilisation qui est faite d'un accès à internet engageant la responsabilité personnelle du titulaire de l'abonnement à savoir la société "**domaine 669**" qui se retournerait contre vous pour préjudice subi en cas d'utilisation frauduleuse car vous avez par votre réservation accepté nos conditions générales de ventes et de séjour, **c'est donc vous qui êtes exposé(e) aux sanctions prévues par la loi avec en prime des frais de procédure et de dommage et intérêts.**

4. Assurance facultative : Lors de votre réservation, vous aurez la possibilité de souscrire en option à notre assurance Multirisque Soleil et Protection sanitaire afin que cette assurance puisse être valable, elle devra être souscrite simultanément lors de votre réservation ou au plus tard 90 jours avant votre arrivée à la propriété. Cette assurance permettra la prise en charge d'une partie ou totalité des pénalités selon le cas et selon les conditions générales des contrats d'assurance, à cette fin les conditions générales des contrats d'assurance vous sont transmises pour information avec votre contrat d'assurance, sur simple demande. En cas de souscription à l'option d'assurance, vous reconnaissez avoir pris en considération les exclusions, franchises et toutes autres conditions édictées par la compagnie d'assurance et vous renoncez à tout recours contre la société "**domaine 669**" ou son représentant dans l'exécution de votre indemnisation auprès d'Assurever.

Article 4 – Annulation, pénalités d'annulation et remboursement :

Pour toute annulation, il sera demandé un écrit par e-mail ou courrier avec récépissé de réception. **L'annulation est gratuite pour toutes causes ET SANS JUSTIFICATIF jusqu'à 45 jours avant l'arrivée prévu sur la réservation.** Passé ce délai et/ou pour toute réservation faite à moins de 45 jours, votre réservation sera ferme et définitive non Annulable, ni modifiable. Il est convenu qu'en cas de désistement de non-présentation ou de séjour écourté les modalités suivantes seront appliquées :

- 50 % de pénalités sur total de votre réservation pour annulation comprise entre 45 à 31 jours avant l'arrivée
- 100% du montant total de votre réservation à 30 jours de l'arrivée du séjour.

Le montant correspondant entre l'acompte et l'indemnité de désistement sera pris sur la carte bancaire ayant servi à la réservation.

Ces pénalités et conditions s'appliquent également dans le cadre d'une cause, événements, raisons exceptionnelles, évènement climatique, circonstances inévitables, aléa vous empêchant de voyager (décès, attentat, cyclone, épidémie sanitaire, faillite de la compagnie aérienne, grève des transports et toute grève en lien avec une impossibilité de vous rendre à destination, pour toute maladie y compris Covid ou toute autre épidémie nationale ou internationale, pass sanitaire, vaccination obligatoire ou soumise à minima, le montant des pénalités sera calculé selon les modalités ci-dessus édictées.

Lors de votre réservation, vous aurez la possibilité de souscrire à notre assurance Multirisque Soleil avec Protection sanitaire afin que cette assurance puisse être valable, elle devra être souscrite simultanément lors de votre réservation. Cette assurance permettra la prise en charge d'une partie ou totalité des pénalités d'annulation selon le cas et selon les conditions générales des contrats d'assurance, à cette fin les conditions générales des contrats d'assurance vous seront transmises pour information sur simple demande par mail reservation@domaine669.fr ou par téléphone 06.19.61.3149, mais aussi avec votre contrat d'assurance, condition que vous acceptez lors de votre réservation. En cas de souscription à l'option d'assurance, vous reconnaissez avoir pris en considération les exclusions, franchises et toutes autres conditions édictées par la compagnie d'assurance et vous renoncez à tout recours contre la société "domaine 669**" ou son représentant dans l'exécution de votre indemnisation auprès d'Assurever.**

En cas d'annulation de séjour à - de 45 jours les pénalités d'annulation seront directement prélevées sur la carte bancaire ayant servie à la réservation au moment de la réception de votre annulation et une facture sera établit à la date d'annulation.

Article 5 - Nombre de personnes dans le logement & visites extérieure – Accueil d'animaux :

Vous allez séjour dans un établissement professionnel et non dans une location de particulier à particulier. A ce titre, nous sommes soumis au regard de la sécurité à un quota d'accueil, pour notamment garantir la sécurité des personnes se trouvant dans la propriété en cas d'évacuation par exemple mais aussi afin d'assurer l'intimité et la tranquillité de nos résidents et enfin afin d'être en adéquation avec les infrastructures de stationnement, réseau assainissement et d'accueil couchage de la propriété. Nos offres sont soumises à un cadre d'accès de nombres de personnes.

Les capacités de nos logements sont :

La villa :

6 adultes ou 4 adultes + 2 enfants soit 6 personnes au total. Possible une personne supplémentaire en lit bébé pour un enfant de – de 24 mois.

Le mas :

4 adultes ou 4 adultes et 1 enfants - Possible une personne supplémentaire en lit bébé pour un enfant de – de 24 mois.

Suite Spa Love room :

2 adultes

Suite La villa :

2 adultes

Le nombre de personnes inscrite dans la confirmation de réservation **ne pourra pas être supérieur pour dormir la nuit, ou pour l'accès aux installations de la propriété (piscine, jardins, spa...)** notamment pour une question d'assurance mais aussi par respect des autres utilisateurs des installations et séjournant au Domaine. Un surnombre de personnes entrainerait une fin instantanée de votre réservation sans indemnités de remboursement ni de prorata. Merci donc de nous donner la composition exacte lors de la réservation avec âge des enfants notamment afin que nous puissions préparer les couchages correctement.

Si vous devez recevoir de la visite en journée durant votre séjour de personnes extérieure, le nombre de personne sera limité. Il faudra nous prévenir au minima la veille afin d'obtenir notre accord.

Ceci dans un souci d'assurance et d'accueil capacité sur la propriété, dans les logements mais aussi afin que la tranquillité de tous les occupants de la propriété ne soit pas impactée et respectée. Si aucun protocole spécifique d'accueil et en cours (comme protocole sanitaire covid) qui lui interdit toutes visites et que SI la capacité globale maximum que nous permettent les assurances ne sont pas atteintes. Ces règles de vie sont non négociables et leurs non-respects entraineraient une fin instantanée de votre séjour chez nous sans indemnités de remboursement ni de prorata.

Animaux :

Nous acceptons exceptionnellement nos amis à quatre pattes mais uniquement les chiens, un supplément de 80 euros par séjour et par animal sera appliqué + une caution de 150 euros en plus de la caution classique. Merci de nous préciser dans les demandes particulières lors de votre réservation la race de votre animal. Pour des raisons allergiques du personnel et des potentiels clients les autres animaux ne sont pas acceptés.

Article 6 - Etat des lieux et nettoyage :

Le locataire titulaire de la réservation s'engage à prendre les lieux loués dans l'état où il le trouvera lors de l'entrée en jouissance tels qu'ils auront été décrits dans le descriptif de l'hébergement et disponible sur notre site internet. L'inventaire de l'hébergement est considéré conforme lors de votre arrivée. Des photos d'état des lieux que vous avez reçu avant votre arrivée dans l'hébergement, vous permettant d'en prendre connaissance et de les analyser avant/et au moment de votre séjour. Vous avez donc la responsabilité de prendre des photos contradictoires, si cela vous semble nécessaire ou utile. En cas d'absence de photos contradictoires transmises (transmission maximum 2 heures après votre arrivée dans l'hébergement), "justificatif par mail et/ou sms", les photos présentes sur l'état des lieux seront réputées conformes et recevables en cas de procédure suite à dégradation.

Toutes les installations et le matériel électroménager sont considérés en état de marche. Toute réclamation et/ou anomalie quelconque concernant le logement doivent être signalées au plus tard 12h après l'entrée en jouissance des lieux. A défaut, les lieux et matériels sont réputés conformes et en bon état au regard de l'accueil lors de l'entrée dans les lieux. Au cas où des réparations urgentes incombant au propriétaire devraient être réalisées au cours de séjour, la société **"domaine 669"** mettra tout en œuvre pour faire réaliser les réparations nécessaires. La société **"domaine 669"** décline toutefois toute responsabilité quant au retard éventuellement apporté à la réalisation de ces travaux ou remplacement. Ces avaries ne pourront donner aucunes indemnités de remboursement ni de prorata, étant des événements exceptionnels non maîtrisés par la société **"domaine 669"**.

Vous entretiendrez l'hébergement mis à votre disposition et le rendrez en bon état en fin de séjour. La propriété a subi en 2022/2023/2024 une rénovation totale des bâtiments, extérieur, intérieur, changement du mobilier, cuisine, électro-ménager etc..., il est également entretenu régulièrement entre chaque séjour. Un livret est disponible dans votre hébergement il reprend l'inventaire et l'état des lieux du bien ainsi que les usages de la propriété pour l'utilisation des biens. Merci d'en prendre connaissance. Toutes les installations sont réputées remises en état de fonctionnement et toute réclamation les concernant survenant plus de 12 heures après l'entrée en jouissance des lieux ne pourra être admise.

S'il y a lieu, la société **"domaine 669"** sera en droit de vous réclamer après votre départ la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés, perdu ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée du séjour. Que c'est remplacement soit visible au moment de votre départ ou cachés de votre fait.

En ce qui concerne l'entretien/nettoyage compris dans votre réservation, celui-ci est un nettoyage classique avec désinfection suivant protocole sanitaire avant votre arrivée et après votre départ.

Il ne prend pas en compte d'éventuel débordement de salissure, ni le nettoyage de la vaisselle, batterie de cuisine, barbecue, intérieur micro-onde & four, ni l'évacuation des déchets. Vous devez enlever les draps de chaque lit et rassembler l'ensemble du linge de maison devant les salles de douche avant votre départ.

Le nettoyage compris dans votre réservation consiste à ce que chaque client trouve à son arrivée un hébergement dans un état de propreté et de rangement impeccable (meubles dépoussiérés, vitres et sols propres, réfrigérateur nettoyé, sanitaire et hébergement désinfectés...)

Merci donc de veiller à laisser les lieux dans un état correct d'utilisation. Sans quoi nous nous verrons contraint de vous facturer un temps d'intervention complémentaire. Le non-respect de cette clause entraînera une retenue sur le dépôt de garantie en cas de restitution de l'hébergement occupé dans un état de désordre et de propreté nécessitant des heures complémentaires de

nettoyage. Les temps d'interventions compris dans votre réservation sont de 3h pour le gîte Le Mas, suite spa et suite villa, de 4h heures pour le gîte La villa. Tout complément horaire d'intervention faite par notre prestataire extérieur et soumis à une facturation supplémentaire et sera retenu sur votre dépôt de garantie. Pour information l'heure supplémentaire de nettoyage est de 30 euros.

Vous devez vous assurer que chaque élément de chaque unité soit bien remis en place dans chaque unité. Par exemple les couverts, assiettes, casserole, table, chaises, linge de maison etc... si nous devons remettre en ordre et re dispatché un supplément d'intervention vous sera retenu sur votre dépôt de garantie. Il sera calculé par heure d'intervention de 30 euros/heure.

Article 7 - Usages et divers :

Vous ne pourrez, vous opposer à la visite des locaux, si la société "**domaine 669**" ou son représentant en font la demande. Votre réservation est conclu intuitu personae au profit du titulaire identifié dans la réservation. Toute cession de réservation, toute sous-location totale ou partielle, toute mise à disposition -même gratuite-, sont rigoureusement interdites. Vous ne pourrez laisser la disposition des lieux, même gratuitement et/ou par prêt, à une personne étrangère à votre foyer. Toutes constatations des éléments ci-dessus entraîneraient non seulement une retenue du dépôt de garantie mais également une fin instantanée de la réservation sans remboursement ni indemnité de prorata.

Pour l'exécution des présentes, la société "**domaine 669**" et le titulaire de la réservation font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs. Toutefois, en cas de litige, le tribunal de Nîmes ou d'Alès selon la juridiction, lieu d'immatriculation de la société "**domaine 669**" seront seuls compétents. Les présentes conditions, la réservation et ses suites sont soumis à la loi française.

OBLIGATIONS DU BAILLEUR : Le bailleur s'oblige à mettre à disposition du locataire le logement loué, conforme à l'état descriptif qui lui a été remis, et à respecter les obligations résultant du contrat de location. Le bailleur ou son mandataire, la société "**domaine 669**", décline toute responsabilité en cas de vol ou de cambriolage dans les locaux loués.

Article 8 – Période dite épisode cévenol ou méditerranéen :

En période d'épisode cévenol ou méditerranéen notre commune mais aussi celles qui l'entourent peuvent être affectés. Le pic est notamment entre **du 01 septembre au 30 novembre** de chaque année. En cas d'alerte météo pour événement d'épisode cévenol ou méditerranéen, nous vous informons de prendre vos précautions lors de vos déplacements. Les cours d'eau insignifiants ou inexistantes pouvant se transformer en seulement 1h en vrai torrents. La propriété n'a jusque-là jamais été touché par les inondations, en revanche la route principale d'accès oui.

Article 9 – Réseau électrique, internet et d'eau :

La société "**domaine 669**" ne pourra être tenu responsable en cas de coupure d'eau, d'électricité ou internet qui ne sont pas de son fait. Les services des réseaux d'eau potable, téléphonique/internet et électrique peuvent en effet sans prévenir, procéder à des coupures de service, dues à des cases, réparations non prévues, malgré que la société dispose de contrat professionnel avec une garantie d'intervention dans la journée pour chaque contrat il se peut selon l'importance de la panne que le service soit rétabli sous plusieurs jours. Aucune indemnisation ni remboursement ne sera accordé par la société "**domaine 669**" en raison de ces événements.

Le réseau d'eau est mis à rude épreuve, notre département fait partie de ceux souffrant le plus par le manque d'eau et nous sommes chaque l'année en restriction d'eau. J'attire votre attention pour une utilisation raisonnée des douches, du spa et de la piscine. En cas d'interdiction nous ne pouvons pas nous permettre de refaire les niveaux d'eau journalièrement, la prise de conscience et le civisme de chacun nous permettra de profiter au mieux de la piscine et du spa. Une attention particulière aux jeux des enfants et au maillot short qui entraîne la perte importante d'eau dans la piscine.

Le réseau électrique est en pleine puissance du réseau EDF monophasé dans la propriété soit un abonnement de 30 kVA. J'attire votre attention pour une utilisation raisonnée des chauffages l'hiver, la température digitale demandée à l'appareil de chaque pièces doit être comprise entre 19 et 22 degrés en hiver mode chauffage et entre 23 et 26 degrés l'été en mode climatisation l'utilisation doit se faire avec les portes et fenêtres fermées, (Il faut également éteindre la climatisation de la chambre quand vous ne l'utilisez pas). Attention également aux des temps de douche entraînant une chauffe en cumulus. Nous disposons d'un système de contrôle à distance de la consommation électrique demi heure par demi heure. **La consommation journalière maximum autorisé sur l'ensemble de la propriété soit les deux hébergements est de 75 kWh en cas de dépassement un supplément pourra être retenus sur votre caution.** Ce montant est déterminé au regard des occupations passés complète de la propriété sur la capacité maximum (le total réfèrent de 75 kWh est la consommation maximum isolé constaté en pic exceptionnel). En cas de surconsommation ou de pic nous ne serons pas tenus responsables d'une défaillance électrique. La prise de conscience et le civisme de chacun nous permettra de profiter au mieux de la propriété.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : La propriété ne dispose pas de borne de recharge. Si vous chargez votre véhicule à une prise extérieure classique, vous prenez l'entière responsabilité d'un risque électrique pour votre véhicule mais aussi pour notre installation. Nous vous déconseillons donc formellement de recharger votre véhicule dans la propriété. Nous pilotons la consommation électrique à distance et pouvons voir les usages inhabituels. Des frais supplémentaires vous seront facturés pour toute recharge de votre véhicule sur notre réseau, ils s'élèvent à 10€ par jour + éventuel problème et/ou désordres électriques qu'engendrera la charge.

Article 10 – Réception :

En cas d'urgence vous pouvez laisser un message vocal ou un sms (priviléger WhatsApp au + (33)06.19.61.31.49).

N'oubliez pas de donner les infos sur votre heure d'arrivée et de téléphoner ou d'envoyer un sms/WhatsApp 1heure avant votre arrivée afin que l'on vous accueille dès votre arrivée.

Article 11 – Parking et stationnement dans l'enceinte de la propriété :

La société "**domaine 669**" dispose d'emplacements de parking GRATUIT pour vos véhicules. La propriété ne dispose d'aucun dispositif pour recharger les véhicules électriques et la puissance électrique souscrite pour l'ensemble de la propriété ne permet pas de brancher un véhicule sur une prise classique. L'usage des prises classiques pour la charge des véhicules électriques peut entraîner une baisse de la puissance générale dont a besoin la propriété pour faire fonctionner correctement ses infrastructures (clim, électro-ménager, piscine, spa etc...).. Nous pilotons à distance la consommation électrique de nos hébergements en cas de branchement d'un véhicule électrique cela sera automatiquement détecté. Non seulement vous prenez le risque d'une facturation de service électrique en supplément et retenue sur votre dépôt de garantie, mais en plus, une possible fin de votre séjour chez nous pour manquement aux obligations des présentes conditions générales.

Article 11 – Surveillance dans l’enceinte de la propriété : Etablissement placé sous vidéosurveillance placée à l'extérieur pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant deux mois et peuvent être visionnées, en cas d’incident.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d’accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez nous contacter en écrivant à reservation@domaine669.fr ou à l’adresse postale 669 vieille route d’Anduze 30100 ALES

Article 12 – Espace SPA Privatif

Nous mettons à votre disposition cet espace de détente privé de qualité, son utilisation nécessite quelques règles strictes concernant le respect des lieux, l'hygiène et la sécurité. Nous vous remercions de vous servir de cet endroit avec autant de soin que s’il était à vous, et en le quittant, de penser que les utilisateurs suivants auront autant de plaisir que vous à trouver un espace propre et agréable pour se détendre.

L’accès du spa est interdit aux porteurs de lésions cutanées suspectes. Les pansements sont interdits. La Direction se réserve le droit de fermer l’espace détente en cas de force majeure (Mauvaise qualité bactériologique de l’eau, fermeture pour entretien, non-respect des consignes d’hygiène et de sécurité). Afin de vous garantir une hygiène irréprochable, **il est obligatoire de se doucher à l'eau savonneuse et de bien se rincer avant d'entrer dans le jacuzzi et dans le hammam. Un distributeur de gel corporel est à votre disposition. Le port du maillot de bain est obligatoire. Les cheveux longs doivent être impérativement attachés.**

Des serviettes sont à votre disposition dans l'espace bien être, avant de quitter les lieux du Spa, veuillez déposer vos serviettes mouillées dans le panier. Les enfants de moins de 18 ans ne sont pas autorisés dans l'espace bien-être. La direction décline toute responsabilité en cas d’accident. L'accès au spa et hammam est interdit aux femmes enceintes. Nous vous prions de laisser vos chaussures à l’entrée spécialement mise à votre disposition. Il est interdit de déplacer le mobilier. Il est interdit de toucher le local technique et la console du hammam. En cas de dégradation du matériel ou d’utilisation de savon dans le Spa, les réparations des dégâts seront à la charge des utilisateurs. Pensez à vous sécher soigneusement avant de quitter le spa.

Il est interdit de manger dans le spa, d’utiliser des huiles

Ce règlement sera affiché dans l’espace SPA

- Réservations

Nos soins sont disponibles uniquement sur rendez-vous de 10h à 19h.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant l’équipe du Spa par téléphone au 06 19 61 31 49 ou par mail : reservation@domaine669.fr ou sur notre site internet domaine669.fr

Lors de votre réservation d’un hébergement de plus de 3 nuits, 1 seul accès spa privatif de 2h pour 2 personnes est compris dans le prix et ne donne droit pas à d’autres accès gratuitement.

Le temps de soins précisé inclus la prise en charge des clients.

- Arrivée

Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de vous présenter 15 min avant l’horaire de votre soin. Tout retard entraînera une réduction du temps de soin.

- Annulation

Toute annulation ou report de rendez-vous qui ne sera pas signalé 24 heures à l’avance

fera l'objet d'une facturation pouvant être jusqu'à la totalité du soin.

- Conditions :

Nos massages sont des soins de bien-être et de relaxation, non-médicalisés.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration de biens.

Nous vous informons qu'il est strictement interdit de fumer et d'être sous l'emprise de l'alcool dans l'enceinte du Spa

- Contre-Indication

Merci de nous informer de tout problème de santé ou grossesse. Certains soins pourraient vous être déconseillés.

Notre spa est un espace de détente et de relaxation, aussi nous vous remercions de bien vouloir respecter la tranquillité du lieu et de profiter pleinement de votre expérience.